



RÈGLEMENT INTÉRIEUR :

Inscription :

Chaque personne bénéficie d'une séance gratuite. A l'issue de cette séance, toute personne désirant assister aux cours devra avoir, au préalable, fournit la fiche d'inscription dûment remplie et signée (par le ou les représentant(s) légal(légaux) pour les mineurs), un certificat médical, une photo d'identité, l'autorisation parentale sur papier libre et le règlement de l'inscription.

Les inscriptions sont valables du 1er septembre de l'année en cours au 30 juin de l'année suivante.

Encadrement :

Les pratiquants sont encadrés par les professeurs du Dojo diplômés du Japon. Les séances sont d'une durée d'une heure (1h).

Les pratiquants ne peuvent se présenter dans la salle sans la présence du professeur. Pour les pratiquants de l'activité « DOJO NINJA KIDS », les accompagnants sont tenus d'attendre la présence de l'animateur.

n.b: Tout incident survenu avant et après la séance ne peut être sous la responsabilité de l'Association DOJO NINJA PARIS. Chaque adhérent est couvert par l'assurance du Dojo. Le non-respect des consignes des encadrants du DOJO NINJA PARIS implique la responsabilité civile du pratiquant.

Pour les pratiquants de « DOJO NINJA KIDS », assurer-vous que votre enfant soit allé aux toilettes avant la séance.

Les professeurs ne sont pas autorisés à les accompagner.

Votre enfant sera accompagné par un camarade plus âgé ou du même âge pour les enfants de 6 ans s'il en ont besoin.

Un justificatif signé et accompagné de votre pièce d'identité sera demandé à toute personne non connu par l'animateur.

Déroulement des séances :

Pour la sécurité de chacun, ne peuvent assister aux séances, toute personne se présentant avec un retard excédant 10 min, ainsi que les départs avant la fin de la séance. Les séances ne sont assurées pas pendant les périodes de vacances scolaires.

Tenue :

L'hygiène est importante pour tous, chacun est responsable de sa propre hygiène.

Les pratiquants doivent profiter au maximum de leurs séances; pour cela la tenue est très importante. DOJO NINJA PARIS vous propose l'équipement à la pratique du Ninjutsu, à savoir : un kimono noir & une ceinture blanche, un sabre en mousse, un Kunai, & un lot de 3 shuriken.

Sécurité :

L'Association DOJO NINJA PARIS vous invite à ne pas emmener d'objet de valeur (argent, bijoux, jeux vidéo, etc....)

Information annexe :

Les pratiquants sont susceptibles d'être filmés ou photographiés par le Dojo, médias, représentations événementielles afin de promouvoir notre discipline. Aucun droit à l'image ne pourra être demandé.

Site internet : www.dojo-ninja-paris.fr / mail : contact.dojoninjaparis@gmail.fr / tél : 06 75 65 54 60

Signature :